



TOUS LES MAUX DE GRDF SERAIENT LA FAUTE D'UNE CGT COMBATIVE !

Le 20 décembre dernier, la Direction de GRDF et la CGT ont signé un protocole de fin de conflit qui octroie à tous un complément salarial de 50 à 83 euros par mois. Certaines Organisations Syndicales s'en offusquent alors que leurs propres syndiqués et les non-grévistes vont aussi en bénéficier.

Depuis le mois de juin 2022, la CGT œuvre au sein de la branche des IEG pour garantir dans toutes les entreprises une **augmentation globale de 200€ par mois** pour combler l'écart entre le SNB et l'inflation.

Les Organisations Syndicales qui se présentent comme seules instigatrices des mesures contenues par l'accord GRDF sont dans un déni total de ce qui s'est réellement passé. **Les négociateurs de la CGT ont très largement contribué à améliorer les dispositions de cet accord en restant dans l'intersyndicale pratiquement jusqu'à la fin des négociations et en y étant moteurs.** Pour autant, notre Organisation Syndicale n'a pas signé l'accord parce que nos syndiqués ont jugé ces dispositions insuffisantes.

Les piquets de grève qui ont ensuite vu le jour à l'automne à GRDF réclamaient un deuxième NR pour atteindre ce montant. Il est évident que nous aurions préféré l'acter dès à présent plutôt qu'attendre la future négociation sur les mesures salariales 2024 pour le graver dans le marbre.

Mais, en Organisation Syndicale responsable, la CGT a cherché et trouvé une sortie de crise par le haut. En effet, l'ensemble des mesures gagnées, qu'elles soient de branche, d'entreprise ou contenues dans le protocole, permettent d'atteindre le mandat confié par les salariés.

Nous ne pouvons que regretter le manque de réactivité d'une Direction Nationale face au mouvement de grève dont elle a parié qu'il allait rapidement s'essouffler. Elle s'est entêtée pendant sept à huit semaines avant d'accorder ce qui, pour la CGT et les grévistes, était **juste et légitime.**

La lutte

ça paye

Contrairement à certaines communications incendiaires, **la CGT n'est pas responsable d'une quelconque atteinte à l'image de GRDF et encore moins sur l'aspect économique !**

Depuis plusieurs mois, nous sommes spectateurs de la courbe en constante chute du nombre de clients. A fin 2022 nous déplorons environ 100 000 usagers de moins ! Même si la crise énergétique et la flambée des prix du gaz pourraient expliquer en partie cette situation alarmante, la CGT s'interroge sur l'implication de GRDF pour conserver ces usagers.



Par exemple, **l'absence totale de propagande sur la conversion de chauffage au fioul vers le gaz**, nous laisse perplexes. Pire, nous entendons les vendeurs terrain et les chargés d'affaire qui se sentent abandonnés par l'entreprise. Ils sont catastrophés de voir **les usagers bouder notre énergie et de fait le nombre de raccordements chuter**.

A l'heure où gouvernement et médias font échos des coupures ou délestages imaginés par ENEDIS et RTE en période de grand froid, la CGT se sent seule à dénoncer les effets d'une RE2020 qui impacte notre énergie dans les logements.

INFO DE DERNIERE MINUTE :

Pour des questions de délai de traitement, la mesure CGT issue du protocole de fin de conflit sera payée à compter de fin février avec effet rétroactif au mois de janvier.

La lutte
ça paye



LA FNME-CGT A TOUJOURS DÉFENDU LES SALARIÉS ET LE SERVICE PUBLIC ET NOUS NOUS ÉTONNONS QU'AUJOURD'HUI CERTAINS AIENT, SEMBLE-T-IL, CHANGÉ DE CAMP ALORS NOUS LEUR DONNONS RENDEZ-VOUS LORS DES NÉGOCIATIONS « MESURES SALARIALES » 2024 POUR SAVOIR S'ILS CHOISISSENT DE SE BATTRE POUR CONVERTIR EN NR LE COMPLÉMENT SALARIAL GAGNÉ PAR LA CGT OU DE SE RANGER DU CÔTÉ DE LA DIRECTION CONTRE LE PERSONNEL ...

